



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2024-0007

D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°1 du marché relatif à la création d'un centre régional de la
sommellerie à Banyuls sur Mer
LOT 5 : CARRELAGES FAIENCES

CC ACVI / AFONSO CARRELAGES SARL

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10 du CGCT,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation portant sur le marché de création d'un centre régional de la sommellerie à Banyuls sur Mer et notamment son lot 5 Carrelage Faïence,

Vu la décision du Président DC2020-0012 en date du 12 mars 2020 autorisant l'attribution du présent contrat à la société AFONSO CARRELAGES SARL sise Km 6 Route de Narbonne – 66380 PIA (SIRET N°424 241 826 00017),

Vu le projet de l'acte modificatif n° 1,

Considérant la nécessité d'adapter le projet en liaison avec le projet scénographique global,

Considérant que cet acte modificatif n° 1 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif n° 1 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240111-DC2024-0007-CC
Date de télétransmission : 15/01/2024
Date de réception préfecture : 15/01/2024

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n° 1 de réalisation de travaux supplémentaires sur le LOT 5 Carrelages Faïence, par la société AFONSO CARRELAGES SARL sise Km 6 Route de Narbonne – 66380 PIA (SIRET N°424 241 826 00017), et ce pour un montant de 345.60-HT (trois cent quarante-cinq euros et soixante centimes - TVA en vigueur en sus), soit un écart global de +0.73 % introduit par cet acte modificatif n° 1,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n° 1,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 11/01/2024,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du
fait de sa publication et sa transmission en
Préfecture
Le président

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
3 impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER
Tél : 04 68 81 63 77

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise AFONSO CARRELAGE
KM6, Route de Narbonne - RN9
66380 PIA
Tél : 04 68 63 92 12 - @ : contact@afonso-carrelage.com
SIRET : 424 241 826 00017

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

CREATION D'UN CENTRE REGIONAL DE LA SOMMELLERIE à BANYULS SUR MER

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 24 mars 2020

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 12 mois.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 47 413,22
- Montant TTC : 56 895,87

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

- Devis n°23D205 d'un montant de 345,60 € HT

Localisation : salle d'immersion 2 - Future salle d'exposition

A la demande du maître d'ouvrage, remise en conformité aux normes PMR du sanitaire

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cochez la case correspondante.)

☐ NON

☒ OUI

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 345,60
- Montant TTC : 414,72
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,73 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 47 758,82
- Montant TTC : 57 310,59

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Sylvain AMIGAS, gérant	Pia, le 21/11/23	 AFONSO CARRELAGUE Km 9 - Route de Carbonne - RN 9 89080 PIA Tél. 04 67 83 92 12 Fax 04 67 83 90 17

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :  , le 11/11/2024...

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

le 9/01/24

AFONSO CARRELAGE

Km 6 - Route de Carbonne - RN 9

66080 PIA

Tél. 04 68 63 92 12

Siret 424 22 0826 00017

Date de mise à jour : 25/02/2011.